crefor

La lettre de la Mission Régionale pour l'Education de Base

Octobre 2016

N° 34

▶ **EN REGION** p.1
- Un projet de territoire sur le canton de Eu : naissance du collectif « *Sans Guillemet* »
- « Mieux surfer sur Internet pour trouver un emploi », une formation pour les demandeurs d'emploi d'Alençon

▶ **UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES** p.3
- Avec Fabienne Leconte

▶ **BREVES REGIONALES** p.5
- Le 8 septembre dernier, le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor a organisé une rencontre autour de La Traversée
- « Mieux comprendre le CléA », une action de professionnalisation proposée par le Carif-Oref de Normandie à Rouen et à Caen, les 6 et 11 octobre 2016

▶ **BREVES NATIONALES** p.6
- Lancement de la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! »
- Un nouveau cadre pour la formation linguistique des migrants : la loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France et son décret d'application du 1er juillet 2016 relatif au contrat d'intégration républicaine
- Le Carif-Oref Normandie, dans le cadre du RCO (réseau des Carif-Oref) participe au projet de cartographie nationale des formations linguistiques destinées aux primo-arrivants

▶ **IDEES DE LECTURES** p.7
- Recueil de pratiques : « Pour que le numérique profite à tous. Mobilisons-nous contre l'illettrisme »
- « Illettrisme » - Hors série - Les dossiers de la presse de Centre Inffo
- L'illettrisme et la volonté d'en sortir
- L'écrivain public
- Ce que le numérique peut en éducation

▶ **AGENDA** p.8
- Le 13 décembre 2016, rencontre régionale «Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?»
- Les 2,3 et 4 décembre 2016 : le festival du livre de jeunesse de Rouen-Normandie
- Le 16 novembre 2016, journée d'étude "Migrer d'une langue à l'autre"

EN REGION

Un projet de territoire sur le canton de Eu : naissance du collectif « Sans Guillemet »

Le collectif « *Sans guillemet* » est né à l'initiative de Laurence Faupin, médecin ORL à la retraite et bénévole au centre d'action sociale Pastel. S'appuyant sur un réseau de partenaires locaux existant et dynamique ainsi que sur le CREFOR en sa qualité d'expert, une première réunion de concertation et d'information a été mise en place en janvier 2016. Un groupe de travail a été constitué dans le but de mettre en place **une réflexion et des actions destinées à un public en difficulté avec les écrits du quotidien**. Le collectif est constitué de bénévoles et de professionnels issus de centres sociaux, de missions locales, de centres de formation, du champ du handicap, du réseau des bibliothèques et de médecins.

Le réseau partenarial a mis en évidence que des besoins persistent malgré une offre déjà présente mais pas toujours en adéquation avec les attentes de ce public. Un des objectifs visés est de permettre une complémentarité et de favoriser le relais vers les dispositifs existants. Les membres du collectif ont été formés afin d'être opérationnels et de disposer d'outils pédagogiques pour animer des ateliers. Pour se faire connaître, le collectif « Sans guillemet » a organisé une réunion d'information ouverte à tous les acteurs socio-économiques du territoire du canton de Eu. Gratuits et ouverts à tous, les premiers ateliers vont accueillir 4 personnes dès le mois de décembre 2016.

Le Collectif « Sans Guillemet »

« Mieux surfer sur Internet pour trouver un emploi », une formation pour les demandeurs d'emploi d'Alençon

« L'accès au numérique pour tous » n'est pas un simple slogan porté par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, c'est un axe de travail prioritaire développé par Pôle Emploi et la Boîte aux Lettres sur le secteur d'Alençon.

Une formation qui concrétise un partenariat fort

Juin 2016, la Boîte aux Lettres, organisme de formation spécialisé sur les compétences de base est interpelé par Pôle Emploi Région et l'agence d'Alencon qui fonctionne en 100% Web : « Nous sommes conscients qu'une partie des demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas Internet sont exclus des démarches de recherche d'emploi. Ils se sentent, en plus, très isolés et n'osent pas toujours dire à leur conseiller qu'ils ne savent pas utiliser les outils numériques. Faites-nous des propositions de formation». La proposition de formation a donc porté sur deux objectifs : l'utilisation de l'espace personnel Pôle Emploi et d'Emploi Store avec ses dizaines d'applications.

La demande de Pôle Emploi était, par ailleurs, précise et inhabituelle pour un organisme de formation de base : la proposition de formation devait tenir dans le format « quatre semaines à temps plein ». Ceci permettait aux demandeurs d'emploi d'être rémunérés pendant la formation.

Cette demande est le résultat d'un travail partenarial mené depuis plusieurs mois entre Pôle Emploi Région et un groupe d'organismes de formation regroupés autour de l'Agence Nationale contre l'Illettrisme. Ce groupe a créé une « démarche de repérage des compétences socle, à orientation CléA » à laquelle ont été formés l'ensemble des conseillers Pôle Emploi (14/50/61). Ceux-ci sont donc capables de repérer et accompagner vers la formation les demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas les compétences de base.

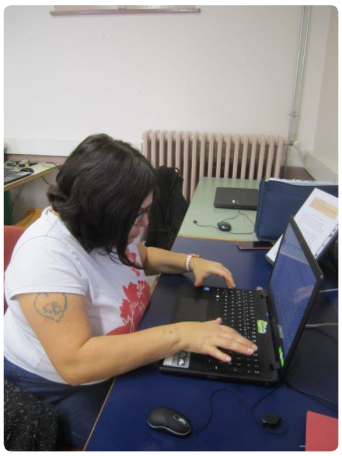

Une formation concrète et efficace

La réalisation de plusieurs sessions a permis à la Boîte aux Lettres de dégager quelques pratiques que l'organisme souhaite maintenant mutualiser :

- le lien entre la formation sur l'utilisation d'Internet et la recherche d'emploi est cohérent et suscite une forte motivation des stagiaires. En effet, leur première réaction a été « jusqu'à maintenant nous ne répondions pas à des offres, car nous ne savions pas le faire »;
- la formation a contribué à rompre l'isolement : formation de groupe et fortes solidarités entre pairs devant les ordinateurs ;
- la motivation importante des stagiaires tient aussi au fait qu'Internet est utile pour la recherche d'emploi mais également dans la vie quotidienne, dans les loisirs, au sein de la famille…. Et pédagogiquement il est nécessaire d'utiliser l'ensemble des centres d'intérêts des stagiaires ;
- il est indispensable de varier les lieux de formation, même au cours d'un mois. Cela permet aux stagiaires qui n'ont pas d'ordinateur de découvrir les lieux qui en mettent à disposition. Cela permet également d'utiliser différents environnements bureautiques, tout en permettant de travailler concrètement la mobilité ;
- une formation courte et intense autour de l'informatique nécessite de la part du formateur une régulation importante pour éviter aussi bien le découragement que l'énervement devant l'outil.

Les objectifs de la formation ont été atteints dans chacune des sessions : les stagiaires à l'issue de la formation sont autonomes pour gérer sur Internet leur recherche d'emploi. Mis en situation réelle de recherche d'emploi, ils ont décroché des rendez-vous et des CDD. Lors de bilans de fin de formation, ils ont fait part de leur grande satisfaction et ont été reboostés vers la recherche d'emploi. C'est ce qui a amené Pôle Emploi à reconduire cette action sur plusieurs sessions.

Catherine Forner, Directrice de La Boîte aux lettres à Alençon

Vous souhaitez en savoir plus :

La Boîte aux Lettres, 23 chemin des Châtelets 61000 Alençon.
02 33 26 07 24.

www.laboiteauxlettres-asso.fr

UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES

Avec Fabienne Leconte,
Directrice du département Sciences du langage de l'Université de Rouen

*Alors que de nombreuses mutations ont lieu dans le domaine de la formation linguistique des migrants en particulier depuis ces derniers mois, nous avons interrogé Fabienne Leconte, Professeur des universités, Directrice du département de Sciences du langage et Responsable scientifique au Laboratoire Dylis à l'Université de Rouen. Elle a dirigé la rédaction de l'ouvrage paru en mai dernier « **Adultes migrants, langues et insertions sociales : dynamiques d'apprentissages et de formations** ».*

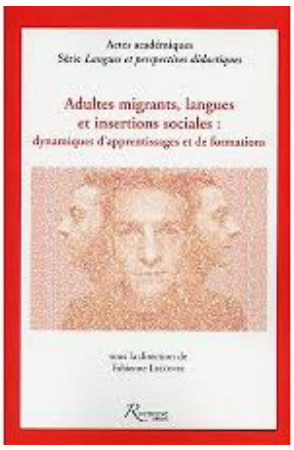

PLCI : Cet ouvrage s'inscrit dans le projet de recherche « Plurilinguisme, acculturation linguistique en français et insertion sociale des personnes ». Pouvez-vous nous expliquer comment et pourquoi est né ce projet ? Quels en sont les axes de recherche principaux ?

FL : Depuis une vingtaine d'années, je travaille sur les questions d'appropriation du français et de transmission des langues dans les familles en Afrique noire. Dans les années 90, j'ai réalisé une thèse sur les pratiques langagières des immigrés africains en France. Je me suis intéressée au rapport à l'oralité et à l'écriture très différent de celui que l'on connaît en France. En parallèle, j'étais institutrice en maternelle à Petit Quevilly où j'ai accueilli en classe des enfants non francophones, ce qui m'a sensibilisé au plurilinguisme.

Par la suite, avec l'équipe du laboratoire Dylis de Rouen, nous avons travaillé avec des classes spécifiques d'accueil d'élèves primo-arrivants autour de la sociabilisation langagière première et de son influence sur la scolarisation et le rapport à l'écrit. Nos résultats ont montré que ce qui se passe en France est plus important que la socialisation langagière passée. Nous avons poursuivi cette recherche auprès d'adultes en posant comme hypothèse que les dynamiques socio-langagières dans les pays d'origine pouvaient influer sur l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

PLCI : Quels sont les principaux résultats qui ont été obtenus au cours de vos travaux de recherche auprès d'adultes ?

FL : Dans cette recherche, on a voulu prendre en compte l'ensemble des répertoires langagiers des personnes migrantes. Le premier constat est que par rapport aux années 80-90, il y a une diversification des migrations. En France, et en Haute-Normandie en particulier, on avait une immigration traditionnelle issue des anciennes colonies en particulier du Maghreb et d'Afrique noire, le français était donc présent soit dans les répertoires ou au moins dans les imaginaires. Il s'agissait généralement de jeunes hommes peu ou pas scolarisés qui étaient orientés vers des cours d'alphabétisation.

Aujourd'hui, les migrants sont beaucoup plus qualifiés, les femmes plus nombreuses, avec des niveaux scolaires très divers et ils possèdent un répertoire langagier multiple. L'exemple de ce jeune homme somalien rencontré au cours des enquêtes est parlant. Il a été scolarisé en langue somali, puis il est allé à l'école coranique où il a appris à écrire l'arabe classique, la suite de ses études a été faite en anglais. Pour pouvoir venir jusqu'en France, il a traversé le Sahara, l'arabe a donc été pour lui une langue de communication pour sa survie lors de sa traversée, puis il a été accueilli à Malte comme demandeur d'asile, l'anglais scolaire est devenu pour lui une langue de communication. Les langues remplissent des fonctions différentes selon les trajectoires migratoires individuelles.

PLCI : Vous êtes allée à la rencontre de migrants en formation linguistique, dans quelle dynamique s'inscrit leur apprentissage de la langue française ?

FL : La diversification des migrations implique une diversification des besoins mais la question de l'insertion professionnelle reste très forte, les gens ont besoin de travailler. Les enjeux se croisent parce qu'apprendre le français c'est aussi s'insérer dans la société et pouvoir accéder au travail qui facilite le droit au séjour.

PLCI : Comment les migrants perçoivent leur apprentissage du français et les parcours de formations qui leur sont proposés ?

FL : Dans notre recherche, nous sommes partis de l'hypothèse que nos représentations de ce qu'est l'apprentissage d'une langue influaient sur notre manière de recevoir la formation linguistique.

Pour les populations du Maghreb, qui ont appris le français à l'écrit principalement, il y a un écart net entre niveau oral et écrit. Plusieurs personnes ont exprimé le besoin de "parler sans accent", ce résultat provient du fait que la société française a une tolérance limitée par rapport à la variation à la norme. Autre exemple, des migrants arméniens ou yezidi arrivés en France vers l'âge de 40 ans, qui n'ont eu aucun apprentissage du français dans leur pays d'origine considèrent la langue française comme difficile, la peur de la faute est forte. Ces personnes ont un rapport particulier à la langue surtout à la norme grammaticale. Ceci est lié au système d'apprentissage russophone basé sur l'écrit et la maîtrise de la grammaire.

Nos résultats révèlent l'importance de ce que la société française renvoie aux migrants et notamment en matière d'insertion professionnelle. Ce qui revient fréquemment dans l'enquête c'est la difficulté de pouvoir entrer dans une formation qualifiante à l'Afpa. Les tests linguistiques de pré-sélection étant très centrés sur la norme et éloignés des compétences professionnelles liées à un métier. On peut s'interroger sur l'intérêt d'évaluer la maîtrise du passé simple pour l'accès à une formation en comptabilité. Ces évaluations ne sont pas publiques et ne peuvent pas donc être préparées en amont. Ceci pose question d'un point de vue démocratique.

PLCI : Quel panorama des politiques linguistiques (niveau européen/national/régional) vous pourriez dresser aujourd'hui ?

FL : Au niveau national, on assiste actuellement à une idéologisation des questions de formation linguistique pour les migrants. Le fait d'intégrer la gestion des formations linguistiques des migrants au Ministère de l'Intérieur est déjà significatif, tout comme le glissement de CAI* à CIR*, puisque le terme "accueil" a disparu. La maîtrise de la langue peut être utilisée comme filtre pour "limiter" le droit au séjour. L'apprentissage du français est désormais considéré comme un préalable à l'intégration. Depuis 2011, l'acquisition de la nationalité française est conditionné par l'obtention d'un niveau B1 en français oral. Il y a actuellement, une focalisation sur l'unification républicaine de la France à travers la langue, considérée comme preuve d'adhésion aux valeurs de la République qui renvoie à des évènements passés. Or, les chercheurs ont toujours constaté que la progression dans l'apprentissage d'une langue est liée à l'insertion dans un groupe social.

PLCI : Les résultats des recherches menées autour de la formation linguistique des adultes migrants sont-ils aujourd'hui pris en compte au niveau politique ?

FL : Au plan national, la société française est dans une situation de crispation telle qu'il est difficile de pouvoir faire entendre les résultats de nos travaux. On peut avoir même un sentiment de régression sur certains aspects. Par exemple l'interdiction d'utiliser en formation les langues qui font partie du répertoire langagier des migrants alors que d'un point de vue didactique nous les considérons comme des langues d'appui qui peuvent être aidantes dans l'apprentissage.

Cependant, par rapport aux années 70, la situation a nettement progressé, la mise en place des formations linguistiques proposées par l'OFII* en sont la preuve. Paradoxalement, maîtrise du français et droit au séjour étant liés, les ressortissants de l'Union européenne sont de fait exclus de ces formations linguistiques, or cette entrée par nationalité ne prend pas en compte les situations individuelles. Les parcours de migrations sont aujourd'hui plus complexes puisque les migrants peuvent avoir séjournés dans plusieurs pays avant d'arriver en France.

Certains parcours d'apprentissage tels que les ASL*, surtout développés en Ile de France à travers le réseau RadyA, s'inscrivent dans une perspective d'insertion sociale plus globale.

Au niveau régional, il semble plus facile de pouvoir créer des liens avec les instances décisionnaires locales. En ce sens, le Crefor, avec lequel notre équipe a collaboré, a un rôle à jouer notamment dans la réflexion et la mise en œuvre de parcours de formation favorisant l'insertion sociale et professionnelle des migrants.

PLCI : Quels sont vos travaux de recherche en cours ou à venir ?

FL : Un premier projet en collaboration avec l'Université de Saint Louis au Sénégal sur l'impact de l'utilisation des nouvelles technologiques et un autre sur le plurilinguisme en contexte asiatique.

**ASL : Ateliers socio-linguistiques - financés par la DRJSCS*

**CAI : Contrat d'accueil et d'intégration*

**CIR : Contrat d'intégration républicaine*

**OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration*

BREVES REGIONALES

Le 8 septembre dernier, à l'occasion des journées nationales d'action contre l'illettrisme et de la journée internationale de l'alphabétisation, le Pôle Lutte Contre l'Illettrisme du Crefor organisait une rencontre pédagogique autour de la collection de romans La Traversée suivie d'un Barcamp «Comment favoriser la lecture pour des adultes peu lecteurs ?»

Deux intervenantes de Lire et Ecrire étaient présentes : Amandine Legrand, responsable du projet La Traversée et Claire Ruwet, auteure du roman « Du sang sur le couteau ». Les échanges de la matinée ont permis aux 15 participantes, bibliothécaires et formatrices, de mieux comprendre la démarche spécifique d'écriture de ces romans. Le projet repose sur une collaboration entre écrivains et adultes en difficulté de lecture. L'après-midi « Barcamp » a donné lieu à des discussions enrichissantes en lien avec la lecture pour des publics peu lecteurs.

Accédez au mur collaboratif synthétique réalisé lors du Barcamp : **http://linoit.com/users/527Crefor/canvases/CreforLaTraverseeBarcamp**

« Mieux comprendre le CléA », une action de professionnalisation proposée par le Carif Oref de Normandie à Rouen et à Caen, les 6 et 11 octobre 2016

Les objectifs de ces journées étaient : comprendre les enjeux de la certification CléA pour les personnes et les entreprises, identifier des situations dans lesquelles proposer le CléA et comment accompagner les personnes tout au long du parcours aboutissant à CléA.
80 acteurs normands de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'orientation ont participé à cette action. Pour éclairer ces 80 participants et répondre aux objectifs énoncés, plusieurs intervenants étaient présents. Les partenaires sociaux, M. Janin pour le COPANEF et M. Choulant pour le COPAREF à Rouen ; Mme Hélénon pour le COC (Comité Observatoire et Certification) et Mme Boussumier pour le COPAREF à Caen ainsi que Mme Leroux pour Pôle Emploi, Mme Guenver pour la région Normandie, Mme Lefebvre pour l'ANLCI, M. Maingault pour Opcalia à Rouen et M. Brands pour Agefos Pme à Caen. Objectifs atteints grâce aux différentes interventions en pleinière, aux ateliers de mises en situation et à l'interaction qui a pu avoir lieu entre la salle et les intervenants tout au long de ces 2 journées.

Pour plus d'informations, retrouvez le dossier CléA en ligne : **http://la-formation-en-continu.errefom.fr/**

BREVES NATIONALES

Lancement de la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme !»

Au cours des journées nationales d'action contre l'illettrisme, le 6 septembre dernier à Lyon, 68 organisations nationales se sont engagées face à l'illettrisme aux côtés de l'ANLCI, en signant la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! ».

Ces partenaires souhaitent ainsi susciter une prise de conscience sur les conséquences concrètes de la digitalisation dans le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme et faire connaître les solutions qui ont fait leur preuve.

Plus d'infos sur :
http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme

Un nouveau cadre pour la formation linguistique des migrants : la loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France et son décret d'application du 1er juillet 2016 relatif au contrat d'intégration républicaine

La loi prévoit que l'étranger admis pour la première fois au séjour en France ou qui entre régulièrement en France entre l'âge de seize ans et l'âge de dix-huit ans révolus et qui souhaite s'y maintenir durablement s'engage dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine visant à favoriser son autonomie et son insertion dans la société française. Ce parcours comprend notamment :

-la formation civique prescrite par l'Etat, relative aux principes, aux valeurs et aux institutions de la République, à l'exercice des droits et devoirs liés à la vie en France ainsi qu'à l'organisation de la société française ;

-la formation linguistique prescrite par l'Etat, visant à l'acquisition de la langue française ;

-un accompagnement adapté à ses besoins pour faciliter ses conditions d'accueil et d'intégration.

Pour plus d'infos, consultez :

Le Blog Crefor sur la formation linguistique des migrants
http://formation-migrants.crefor-hn.fr

Le dossier Défi Métiers :

https://www.defi-metiers.fr/dossiers/la-formation-

Le Carif Oref Normandie, dans le cadre du RCO (réseau des Carif-Oref) participe au projet de cartographie nationale des formations linguistiques destinées aux primo-arrivants

Ce projet est financé par la Daaen (Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité) qui a choisi Défi Métiers en partenariat avec le RCO pour développer une cartographie répertoriant les formations linguistiques à l'échelle nationale. Dans un premier temps, le réseau travaillera sur le référencement et la mise en visibilité de l'offre de formation Ofii. La mise en ligne de cette cartographie complète est prévue pour 2018.

IDEES DE LECTURES

Notre sélection de publications parues à l'occasion de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme

Recueil de pratiques : « Pour que le numérique profite à tous. Mobilisons-nous contre l'illettrisme ! »

ANLCI - Septembre 2016 - 24 p.

Les actions présentées dans le présent recueil ont fait l'objet d'exposés et d'échanges lors des Journées du numérique organisées par l'ANLCI les 6 et 7 septembre 2016 à l'université Lyon 3. Elles ont été retenues par l'ANLCI pour servir des cas pratiques pour que le numérique profite à tous, en premier lieu les personnes en situation d'illettrisme, et pour que les acteurs puissent s'inspirer des solutions pertinentes et que de nouvelles initiatives voient le jour plus efficacement.

Télécharger le recueil :
http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Outils-Partenariats/Recueil-des-pratiques-presentees-en-ateliers-lors-des-journees-du-Numerique-des-6-et-7-septembre

«Illettrisme» - Hors série - Les dossiers de la presse de Centre Inffo

Centre inffo - 5 septembre 2016 - 62 p.

Ce dossier de la presse de Centre Inffo détaille les modalités des politiques publiques de lutte contre l'illettrisme. "L'objectif de baisse de deux points du taux d'illettrisme d'ici 2018, régulièrement affiché, me semble être une perspective réaliste. Mais nous devons tout mettre en œuvre pour concrétiser notre politique volontariste et permettre au maximum de personnes de sortir des situations d'illettrisme", y explique notamment Éricka Bareigts, ministre des Outre-mer, ancienne secrétaire d'État à l'Égalité réelle, dans un entretien accordé à Centre Inffo.

Télécharger le dossier :
http://www.actualite-de-la-formation.fr

L'illettrisme et la volonté d'en sortir

Arifor Mag - 12 juillet 2016

Ariformag
Le Webzine des acteurs de l'orientation et la formation

Le webzine consacre un dossier aux situations d'illettrisme et aux moyens d'en sortir avec des témoignages d'apprenants, de formateurs, d'experts...

Accéder au dossier en ligne :
http://www.ariformag.org/lillettrisme-et-la-volonte-den-sortir

A lire également

L'écrivain public

Michel Duchesne - Leméac Editeur - septembre 2016

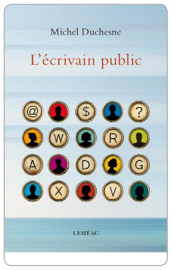

Mathieu, sans le sou, décroche un boulot dans un centre communautaire montréalais : il écrira des lettres, lira des contrats, remplira des formulaires et soulagera en partie les angoisses d'une population pour qui l'écrit apporte plus de questions que de réponses. Michel Duchesne qui a été écrivain public à Montréal pendant deux ans sait manier l'humour dans les dialogues et la description de ses personnages, « L'écrivain public » n'est donc pas un livre pesant et déprimant.

Ce que le numérique peut en éducation

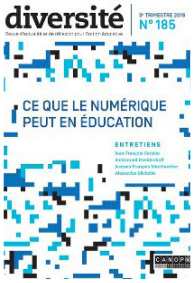

Diversité n°185 - Canopé Editions - 3ème trimestre 2016 - 197 p.

Le numérique nous invite à revisiter nos idées, voire nos certitudes, sur la transmission des savoirs et des compétences dans l'école et, au-delà, sur notre rapport au(x) savoir(s), à soi, aux autres et au monde. Alors qu'il fait partie intégrante du continuum éducatif, permettant des liens nouveaux entre les différents temps des enfants, le numérique reste, à l'image de la société et de ses inégalités, marqué par des fractures relatives à ses différents usages et appropriations.

AGENDA

Le 13 décembre 2016 à Caen : Une rencontre régionale du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI.

Matinée : «Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme»
Après-midi : «Développer les compétences de base pour les apprentis».

Descriptif et inscriptions sur : **www.crefor-hn.fr**

Les 2, 3 et 4 décembre 2016 : Le festival du livre de jeunesse de Rouen-Normandie

Cette année le thème du festival sera «Les arts vivants»

Retrouvez le programme : **http://www.festival-livre-rouen.fr/programme-2016/**

Le 16 novembre 2016, Journée d'étude "Migrer d'une langue à l'autre ?"
Musée National de l'Histoire de l'Immigration Paris

Organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France en partenariat avec le Musée de l'histoire de l'immigration et la DRAC-Ile-de-France, cette journée tout particulièrement consacrée à l'acquisition du français par les migrants proposera également des éclairages sur la place des langues de l'immigration dans notre société.

Retrouvez le programme sur :
http://www.histoire-immigration.fr/2016/9/journee-d-etude-2016-migrer-d-une-langue-a-l-autre

Migrer d'une langue à l'autre ?

Pôle Lutte Contre l'Illettrisme
Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1

02.32.18.49.33
lci@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :
http://www.crefor-hn.fr

Directeur de publication :
Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du Pôle Lutte Contre l'Illettrisme :
Jean-Philippe Mercier

Chargée des ressources et de l'information :
Vanessa Ferry

Chargée de prévention :
Aïcha Talbi

Ce numéro a été réalisé par le Pôle Lutte Contre l'Illettrisme du CREFOR
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Coordination : Vanessa Ferry
PAO : Agnès Ercosman

ISSN 1776-0976

Adoptez l'éco-attitude.
N'imprimez que si c'est nécessaire